



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question au Gouvernement n° 2461

Texte de la question

POLICES MUNICIPALES

**M. le président.** La parole est à M. Christian Estrosi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**M. Christian Estrosi.** Monsieur le Premier ministre, l'hommage rendu hier aux trois policiers décédés – deux policiers nationaux et une policière municipale – a été magnifique et immense.

Comme vous le savez, la police municipale représente la troisième force de sécurité intérieure. Pourtant, ses membres ne disposent ni des mêmes pouvoirs que leurs homologues de la police nationale, ni des mêmes moyens de défense contre les menaces, alors même qu'ils sont confrontés aux mêmes difficultés et sont parfois eux aussi pris pour cible, comme l'atteste la disparition de Clarissa Jean-Philippe, abattue dans le dos par un terroriste.

Vous-même, monsieur le Premier ministre, avez eu l'occasion de rendre visite à la première police municipale de France, celle de ma ville, laquelle a été, comme d'autres, ces derniers jours, sollicitée par le préfet des Alpes maritimes. Police nationale et police municipale assurent ensemble et à égalité, sous l'autorité des préfets, des gardes statiques et des patrouilles, notamment devant les lieux de culte, les écoles et les lieux publics. Elles assurent ces missions partout où nos concitoyens doivent être protégés.

En tant que président de la Commission nationale consultative des polices municipales, je demande que ces deux polices puissent apporter des réponses identiques en matière de contrôles d'identité. Chaque policier municipal doit également, afin d'assurer sa protection, se voir muni d'un gilet pare-balles. Les policiers municipaux qui ont passé la qualification et l'examen nécessaires, au même titre que leurs homologues de la police nationale, doivent disposer, non pas d'un revolver à six balles, mais d'une arme automatique qui garantisse mieux leur protection et leur défense ainsi que celles de nos concitoyens. (*Murmures sur les bancs du groupe SRC.*)

En formulant cette demande, j'ai une pensée pour Aurélie Fouquet, décédée dans le Val-de-Marne en 2010, mais aussi, bien sûr, pour Clarissa Jean-Philippe, notre compatriote martiniquaise qui servait les valeurs de la République à Montrouge. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

**M. Philippe Vigier.** Très bien !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur.** Monsieur le député, je veux m'associer à l'hommage que vous avez rendu à la police nationale et à la police municipale, qui, à l'occasion de ces événements absolument

tragiques, ont payé un lourd tribut à la lutte contre le terrorisme.

Quelques minutes après le meurtre de Clarissa Jean-Philippe, je me suis rendu à Montrouge, en présence du maire de cette ville ainsi que du président du conseil général des Hauts-de-Seine, Patrick Devedjian. Pour ma part, je n'oublierai jamais les larmes et l'effroi des camarades de Clarissa Jean-Philippe, qui avaient vu leur collègue tomber sous le feu d'un terroriste, lequel lui avait d'ailleurs tiré dans le dos.

Je n'oublierai pas non plus l'émotion immense qui régnait au sein de la salle où nous nous sommes rendus, avec le Premier ministre, pour saluer les responsables du service de protection des hautes personnalités qui avait perdu leur camarade Franck Brinsolaro.

Je n'oublierai pas davantage les larmes versées par les policiers du commissariat du XI<sup>e</sup> arrondissement. Vous avez donc raison, et je partage cette approche : dans la situation à laquelle nous sommes confrontés, il faut assurer la protection de nos policiers municipaux et nationaux.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que j'ai souhaité rencontrer tous ceux qui peuvent apporter une contribution à la réflexion qui est menée dans ce sens. Les organisations syndicales de la police municipale, que je n'ai pas pu recevoir en raison des événements, ont été reçues par des membres de mon cabinet. Je les verrai la semaine prochaine, comme je rencontrerai le président de l'Association des maires de France.

Si ce n'est déjà fait, j'avais souhaité que l'on prenne contact avec vous, monsieur Estrosi, afin que nous puissions, au cours d'une rencontre, regarder, en fonction de l'état du droit, quelles évolutions peuvent être envisagées. Bien entendu, il faudra aussi avancer en concertation avec les différents groupes politiques.

Dans le même esprit, je conduirai une démarche identique concernant l'équipement des policiers nationaux, compte tenu des risques auxquels ils sont confrontés. J'en rendrai compte devant la représentation nationale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC, ainsi que sur de nombreux bancs des groupes UMP et UDI.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2461

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 janvier 2015](#)